



N° de déclaration d'activité :
54 17 01821 17



N° de déclaration d'activité :
54 17 01689 17

COMPETENCES DE BASE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Un projet partenarial ALTEA CABESTAN/DIAGONALES, proposant une alternance de contenus spécifiques et modulaires au service des salarié-e-s en parcours IAE

MODULE HYGIENE ET SECURITE AU TRAVAIL Année 2021 (24 heures)

Un module intégré au programme « Compétences de base en milieu professionnel » destiné à des salarié-e-s en parcours IAE orienté-e-s par l'ASP (voir descriptif en annexe)

Contenu du module :

- Séances 1 - 2 - 7 (Chantal Guéry, formatrice pour adultes, voir cv en annexe) :

Travailler en sécurité : les fondamentaux pour prendre conscience de l'importance des règles d'hygiène et sécurité au travail pour une meilleure protection de soi et des autres et connaître les bases de la prévention des risques au travail
Bilan

- Séances 3 à 6 (intervenant SST agréé) :

Préparation et passation du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (selon référentiel de l'INRS)

Méthodes pédagogiques : l'animation et la gestion des interactions permettront la mobilisation de compétences transversales (réflexion personnelle, verbalisation sur son action, coopération, relations avec les pairs, ...) pour un meilleur transfert des acquis / Les supports de cours seront variés (diaporama, vidéos, photos, ...), les démonstrations et exercices individuels, en binômes et collectifs seront privilégiés.

Planning et lieu de la formation : à préciser avec la Structure d'Insertion par l'Activité Economique (hors La Rochelle, il est proposé que l'action se déroule au sein de la (ou d'une des) SIAE.

Effectif maximum : 10 stagiaires (6 en période COVID)

L'action ne pourra avoir lieu si l'effectif est inférieur à 4 stagiaires, la mutualisation avec une autre SIAE est possible

Modalités administratives : Après pré-inscription, un devis individuel sera transmis à la SIAE avec demande de retour valant acceptation (en cas de constitution d'un groupe en intra, un coût « groupe » pourra être négocié).

La liste définitive des stagiaires (nom, prénom, date de naissance) devra être transmise au moins 15 jours avant le démarrage de l'action (formalités INRS).

Les compétences listées ci-dessous seront évaluées pendant le module

Identifier les dangers liés à ses activités de travail
Distinguer les mesures de protection (collectives et individuelles)
Comprendre l'importance des consignes de sécurité et les respecter
Connaître les obligations relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail des salarié-e-s
Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques
Identifier les Equipements de Protection Individuels et savoir justifier leur usage
Connaître les principaux pictogrammes de sécurité et la signalisation de santé et sécurité au travail
Connaître la conduite à tenir en cas d'accident sur le lieu de travail
Etre capable de porter les premiers secours aux personnes avant l'arrivée des secours en cas d'accident au travail
Identifier les interlocuteurs pertinents en cas de danger identifié
Savoir illustrer avec des exemples la formule : (Se) protéger, alerter, secourir

Responsable de l'action : Chantal Guéry

Pôle Formation de DIAGONALES (05 46 34 32 32 / 06 76 40 82 35)

cguery@diagonales.org